

Régimes de travail des familles

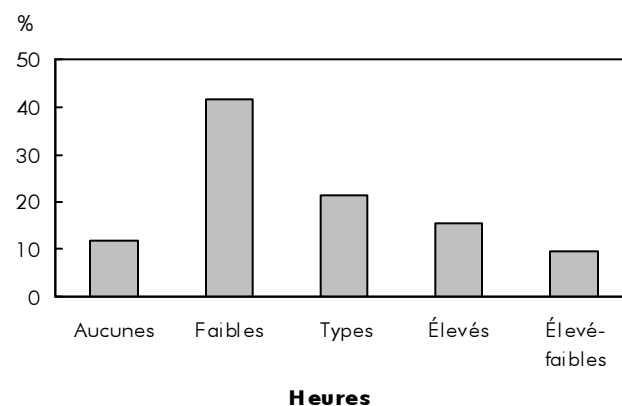
Sébastien LaRochelle-Côté et Claude Dionne

L'une des transformations sociales les plus importantes des dernières décennies a été l'augmentation du temps total effectué par les couples en milieu de travail, en raison essentiellement de la hausse substantielle de la présence des femmes sur le marché du travail (Marshall, 2009). Bien que cette augmentation de l'activité sur le marché du travail comporte de nombreux avantages (par exemple, hausse de la production économique, revenu plus élevé pour répondre aux besoins de la famille), les parents peuvent avoir l'impression qu'ils ont de moins en moins de temps à passer avec leurs enfants ou à consacrer à eux-mêmes, et peuvent trouver de plus en plus difficile de concilier les responsabilités familiales et professionnelles, particulièrement s'ils travaillent toujours de longues heures, année après année.

Ce document examine les régimes de travail des familles sur une période de cinq ans. L'optique longitudinale est nécessaire parce que d'autres études ont démontré que les régimes de travail des personnes peuvent varier considérablement au fil du temps (Bluestone et Rose, 1997). Elle comporte aussi un avantage du fait que les rapports entre le temps de travail et les indicateurs de bien-être sont susceptibles d'être plus robustes lorsqu'ils sont étudiés sur une plus longue période (voir *Source des données et définitions*). Par ailleurs, les profils à plus long terme d'activité sur le marché du travail sont susceptibles d'être plus représentatifs de la situation des familles en ce qui concerne le temps passé au travail et ailleurs (Heisz et LaRochelleCôté, 2006).

Le document explique en outre les différences dans les régimes de travail entre les familles avec enfants et les familles sans enfants et évalue les effets possibles de longues heures de travail sur le bien-être des familles avec enfants. Les familles avec enfants peuvent être aux prises avec un ensemble particulier de

Graphique A Heures de travail des personnes sur une période de cinq ans



Note : Les adultes pour lesquels les renseignements concernant les heures n'étaient pas disponibles pour l'ensemble des cinq années ont été exclus et le poids de l'échantillon restant a été réajusté.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

défis liés à l'équilibre entre le travail et la vie personnelle lorsqu'elles travaillent de longues heures. Les familles qui ont de longues heures de travail sont celles dans lesquelles deux adultes travaillent à temps plein et comprenant au moins un adulte avec un nombre particulièrement élevé d'heures.

Régimes de travail à long terme

L'étude des régimes de travail sur plusieurs années nécessite une approche minutieuse, les régimes de travail des personnes et des familles pouvant varier

Sébastien LaRochelle-Côté est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-0803. Claude Dionne est au service de la Division des statistiques du revenu. On peut le joindre au 613-951-5043. On peut joindre les deux auteurs à perspective@statcan.gc.ca.

Source des données et définitions

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est une enquête longitudinale menée chaque année pour recueillir des renseignements concernant le revenu et l'activité sur le marché du travail. On demande aux répondants le nombre habituel d'heures travaillées dans tous leurs emplois, heures qui sont par la suite agrégées en heures rémunérées annuelles. Les heures rémunérées comprennent les vacances et les jours fériés payés, les congés de maladie ou les congés de maternité payés et les heures supplémentaires rémunérées habituelles. Par exemple, une personne qui déclare 2 000 heures de travail par année a généralement une semaine de travail de 40 heures à l'année longue.

Étant donné que les renseignements sur les heures de travail ont été recueillis pendant six ans pour toutes les personnes de 16 ans et plus, il a été possible de créer des catégories de régimes de travail à long terme, tel que proposé dans Bluestone et Rose, 1997. Les régimes de travail des couples ont par la suite été regroupés en régimes de travail familiaux.

Trois panels longitudinaux (1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007) ont été combinés pour créer un échantillon de familles de deux adultes comportant suffisamment de données sur le travail et de données démographiques pour les deux personnes et pour au moins cinq des six années¹. Les familles pour lesquelles il manquait des données pour deux années ou plus ont été supprimées de l'échantillon, et les poids de l'échantillon restant ont été rajustés pour compenser². Puisqu'il est nécessaire que les familles fassent partie de l'échantillon pendant toutes les années, celles qui ont connu un changement d'état matrimonial (divorce, séparation ou décès) ont aussi dû être exclues, mais cela ne représentait qu'une partie relativement faible. Parmi les 8 800 familles restantes de l'échantillon, environ 4 800 avaient au moins un enfant de moins de 18 ans pendant les six années (en excluant les enfants nés au cours de la période). Comme les régimes de travail peuvent avoir des répercussions différentes pour les familles avec enfants, ces dernières sont présentées séparément. Des erreurs types ont été produites au moyen de poids bootstrap.

substantiellement au fil du temps. Pour résoudre cela, une méthode relativement simple (Bluestone et Rose, 1997; Heisz et LaRochelleCôté, 2006) peut-être utilisée (graphique A).

La première catégorie, celle des personnes n'ayant pas travaillé, était constituée de personnes qui n'étaient pas actives sur le marché du travail durant aucune des cinq années (12 % des adultes de l'échantillon). La deuxième catégorie englobait les travailleurs comptant au moins une année de moins de 1 500 heures et aucune année supérieure au seuil de 2 300 heures (42 % des adultes). Ces travailleurs étaient considérés comme ayant un « faible » nombre d'heures, parce qu'ils avaient accumulé en moyenne 1 000 heures par année sur la période de cinq ans. La troisième catégorie était constituée des personnes travaillant constamment de 1 500 à 2 300 heures (22 %). Il s'agit de la catégorie d'horaire « type », étant donné que 2 000 heures en moyenne par année correspondent à peu près à une année complète à 40 heures par semaine. La quatrième catégorie était constituée des personnes ayant de « longues » heures de travail, soit au moins une année au-dessus du seuil de 2 300 heures et aucune année en dessous de 1 500 heures (16 %). Ces personnes ont travaillé 2 500 heures par année en moyenne, dépassant le groupe type de 25 %. Enfin, la catégorie du nombre d'heures « élevé-faible » était constituée de personnes ayant des heures de travail particulièrement variables — moins de 1 500 heures pendant au moins une année, et plus

de 2 300 heures pendant au moins une autre année, mais dont la moyenne était très similaire à la catégorie type (1 800 heures, comparativement à 2 000).

Régimes de travail et bien-être

Les régimes de travail ne posent pas nécessairement de problèmes, étant donné qu'ils résultent souvent de choix individuels. Toutefois, ceux qui comportent des heures plus longues peuvent devenir plus problématiques lorsqu'ils sont liés à des effets négatifs sur le bien-être. Le stress représente plus particulièrement un effet important et est utilisé dans une large mesure comme un indicateur primaire du bien-être dans les ouvrages publiés, étant donné qu'il est associé à des effets indésirables sur la santé psychologique et physiologique (Wilkins et Beaudet, 1998). Le stress est aussi une conséquence naturelle de la « surcharge de responsabilités », c'est-à-dire avoir trop de choses à faire et trop peu de temps pour les faire (Higgins et Duxbury, 2002).

L'importance du stress a incité un certain nombre de commentateurs à évaluer l'association entre les niveaux de stress et les heures de travail (Higgins et Duxbury, 2002; Hébert et Grey, 2006; Heisz et LaRochelle-Côté, 2006). Par conséquent, le stress peut raisonnablement être utilisé comme une bonne approximation pour les régimes de travail plus susceptibles d'être liés à des effets négatifs sur le bien-être³.

Les personnes qui ont de longues heures de travail ont constamment déclaré des niveaux significativement plus élevés de stress (graphique B). Par exemple, 16,9 % des personnes effectuant de longues heures ont déclaré des niveaux de stress plus élevés pour au moins trois des cinq années, comparativement à 10,9 % de la population globalement et à 9,7 % chez ceux ayant constamment un horaire type. Près de la moitié de toutes les personnes effectuant de longues heures ont été stressées pendant au moins une année, comparativement à 38,5 % de la population en général. Cela laisse entendre que les personnes qui ont de longues heures sont plus susceptibles que les autres de subir les répercussions négatives de leur temps de travail. Cela laisse aussi entendre que les longues heures sont moins susceptibles d'être des choix favorisant le bien-être des travailleurs⁴.

Régimes de travail familiaux

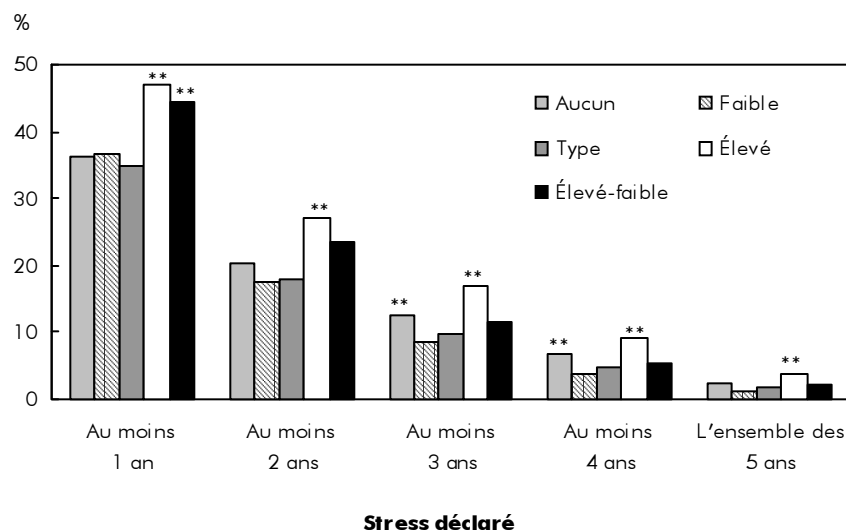
La description des régimes de travail à long terme des personnes est relativement simple, mais celle des régimes de travail familiaux est plus complexe, chaque

famille comptant deux adultes qui peuvent avoir des horaires de travail variables au fil du temps. Pour simplifier cela, les catégories élevé-faible et type ont été combinées. La fusion de ces deux catégories est peut-être contestable, les travailleurs de la catégorie élevé-faible pouvant faire face à des défis différents sur le marché du travail (et ils déclarent aussi des niveaux de stress légèrement plus élevés que les personnes de la catégorie type), mais elle est raisonnable, étant donné qu'ils ont un aussi grand nombre d'heures de travail que les travailleurs de la catégorie type en moyenne, et se rapprochent davantage des travailleurs de la catégorie type que les personnes effectuant de longues heures de travail, du point de vue des niveaux de stress. Les régimes de travail des deux adultes de la famille ont par la suite servi à créer dix régimes de travail familiaux, allant de la moins forte concentration d'heures (les deux adultes ne travaillant pas) à la plus forte concentration d'heures (les deux adultes effectuant de longues heures), du point de vue des heures de travail annuelles moyennes de la famille sur cinq ans.

Les familles étaient de toute évidence concentrées dans certains régimes (tableau 1). Plus particulièrement, presque 43 % des familles comp- taient un adulte ayant un faible nombre d'heures et un autre ayant un horaire type ou effectuant de longues heures. Les familles comptant un adulte ayant un faible nombre d'heures et un adulte ayant un horaire type effectuaient environ 3 100 heures par année, tandis que celles comptant un adulte ayant un faible nombre d'heures et l'autre ayant de longues heures effectuaient environ 3 500 heures.

La catégorie constituée de deux adultes ayant invariablement un horaire type était de seulement 14 %, ce qui laisse entendre beaucoup de variations dans les régimes de travail familiaux et souligne la nécessité d'examiner les régimes de travail à plus long terme. Les familles formant toujours une catégorie type consacraient en moyenne 3 900 heures par année au travail, ce qui est l'équivalent de deux horaires de 40 heures par semaine à longueur d'année.

Graphique B Les personnes travaillant de longues heures ont déclaré plus de stress



** significativement différent de la catégorie type à un niveau de 5 % ou mieux

Note : Les adultes pour lesquels les renseignements concernant les heures n'étaient pas disponibles pour l'ensemble des cinq années ont été exclus et le poids de l'échantillon restant a été réajusté.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

Tableau 1 Régimes de travail familiaux à long terme

	Familles comprenant deux adultes	Heures de travail annuelles
	%	heures
Les deux ne travaillant pas	4,4	0
Un ne travaillant pas, un faible nombre d'heures	5,8	900
Les deux faible nombre d'heures	10,2	2 200
Un ne travaillant pas, un type	5,3	1 900
Un ne travaillant pas, un de longues heures	3,7	2 500
Un faible nombre d'heures, un type	25,6	3 100
Un faible nombre d'heures, un de longues heures	17,3	3 500
Les deux types	13,7	3 900
Un type, un de longues heures	10,9	4 400
Les deux de longues heures	3,2	5 000

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

Les catégories à forte concentration d'heures — un adulte effectuant de longues heures et l'autre ayant au moins un horaire type — représentaient également 14 % des familles (seulement 3 % comptaient deux adultes ayant habituellement de longues heures de travail). Ces familles passaient en moyenne au moins 4 400 heures par année au travail.

À l'autre extrémité du spectre, 9 % des familles comptaient un adulte qui n'avait pas travaillé du tout au cours de la période de cinq ans, alors qu'un autre avait au moins un horaire type. Les familles dont le conjoint au travail effectuait de longues heures travaillaient près de 2 500 heures en moyenne, et celles dont le conjoint avait un horaire type travaillaient 1 900 heures. Les trois catégories affichant la moins grande concentration d'heures représentaient ensemble environ 20 % des familles comptant deux adultes.

Régimes de travail des familles avec enfants

Le manque de temps suscite un ensemble différent de problèmes de bien-être pour les familles avec enfants. Par exemple, des études ont démontré que les enfants qui profitent d'un plus grand nombre d'heures avec leurs parents obtiennent de meilleurs résultats scolaires (Curtis et Phipps, 2000). D'autres études établissent aussi une corrélation entre la santé des enfants et le nombre d'heures travaillées par les parents (Anderson et coll., 2003). On relève des différences significatives dans les régimes de travail entre les familles avec enfants et les familles sans enfants, même après correction pour tenir compte des différences d'âge (tableau 2)⁵. De façon plus particulière, après correction pour tenir compte des différences d'âge, les familles avec enfants étaient moins susceptibles de compter deux parents ayant toujours un horaire type (14 %) que les familles sans enfants (21 %). Les familles avec enfants étaient aussi beaucoup plus susceptibles de compter un parent effectuant un faible nombre d'heures et un autre ayant au moins un horaire type – 51 %

Tableau 2 Régimes de travail familiaux détaillés

	Familles comprenant deux adultes		
	Avec enfants ¹	Sans enfants	Sans enfants (âge ajusté)
		%	
Les deux ne travaillant pas	1,2	8,8	1,1
Un ne travaillant pas, un faible nombre d'heures	2,4	10,4	3,0
Les deux faible nombre d'heures	8,5	12,4	9,0
Un ne travaillant pas, un type	4,8	5,9	2,0
Un ne travaillant pas, un de longues heures	4,2	3,0	1,9
Un faible nombre d'heures, un type	29,6	20,2	26,5
Un faible nombre d'heures, un de longues heures	21,6	11,5	14,9
Les deux types	13,8	13,5	21,1
Un type, un de longues heures	11,0	10,7	15,5
Les deux de longues heures	2,9	3,4	4,9

1. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant deux conjoints et au moins un enfant de moins de 18 ans.

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

comparativement à 41 % des familles sans enfants après correction pour tenir compte des différences d'âge. Les parents avec enfants étaient aussi moins susceptibles de se retrouver dans les deux catégories à plus forte concentration d'heures. Ces résultats laissent entendre que la présence d'enfants comporte une corrélation avec des différences dans les régimes de travail. La plus grande proportion de familles avec enfants comptant au moins un parent effectuant un faible nombre d'heures (principalement la mère) laisse entendre que de nombreuses familles avec enfants sont organisées de façon à ce qu'au moins un parent (le plus souvent la mère) consacre moins de temps à un emploi rémunéré⁶.

Familles effectuant de longues heures

Les familles qui effectuent de très longues heures font probablement face à des défis supplémentaires lorsqu'il s'agit d'établir un équilibre entre les responsabilités personnelles et professionnelles, les heures passées au travail par les deux adultes laissant peu de temps pour les tâches familiales ou personnelles. Qui sont ces familles? De toute évidence, celles dont les deux parents effectuent généralement de longues heures de travail en font partie, soit 5 000 heures chaque année (100 heures par semaine) sur cinq ans. Les deux parents sont plus susceptibles de déclarer des niveaux plus élevés de stress et de subir d'autres effets négatifs liés aux longues heures de travail. On peut soutenir que les familles qui comptent au moins un parent effectuant un moins grand nombre d'heures de travail ne devraient pas être comprises dans cette définition, ce parent ayant, au moins en théorie, plus de temps disponible pour compenser la charge de travail plus grande de l'autre parent. De même, les familles comptant deux adultes ayant constamment un horaire type devraient aussi être exclues, parce que les personnes qui ont un horaire type n'ont pas tendance à afficher des niveaux plus élevés de stress et que malgré le niveau relativement élevé d'heures, ces heures sont moins variables d'une année à l'autre (Heisz et LaRochelle-Côté, 2006), ce qui facilite la prise en charge des responsabilités doubles du travail et de la famille.

Selon les ouvrages publiés sur le temps de travail, il semble raisonnable d'inclure dans le groupe des longues heures de travail les familles qui comptent au moins un parent effectuant de longues heures et l'autre qui a constamment un horaire type, et particulièrement les familles avec enfants et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces familles consacrent un nombre con-

sidérable d'heures au travail (4 400 par année en moyenne), ce qui réduit le temps disponible pour les responsabilités parentales et les activités familiales (Curtis et Phipps, 2000). En deuxième lieu, la plupart des familles comptant deux travailleurs rémunérés à temps plein à longueur d'année font face à un défi du point de vue de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, les demandes concurrentes et la surcharge de responsabilités augmentant (Burton et Phipps, 2007), ce qui peut poser un problème particulier aux familles avec enfants. En troisième lieu, un parent qui a de longues heures de travail peut aussi influencer le bien-être de l'autre parent, ce dernier, principalement la mère, voyant ses responsabilités parentales (et le stress) augmenter du fait du stress au travail subi par le conjoint (MacDonald et coll., 2005; Bolger et coll., 1989). Enfin, les familles dont les deux parents travaillent au moins 45 heures par semaine (environ 4 500 heures par année) peuvent être décrites comme très pressées par le temps (Burton et Phipps, 2007), ce qui renforce l'argument selon lequel ces familles font face à un défi particulier lorsqu'il s'agit de maximiser leur bien-être, en raison des contraintes de temps.

Aux fins de la présente étude, les « familles ayant de longues heures de travail » comprennent celles dans lesquelles les deux adultes travaillent de longues heures, ainsi que celles dans lesquelles un adulte travaille de longues heures et l'autre a constamment un horaire type. Selon cette définition, 14 % des familles avec enfants avaient des heures particulièrement longues (comparativement à 20 % des familles sans enfants ayant fait l'objet d'une correction pour tenir compte de l'âge).

Pour plus de simplicité, les catégories qui restent ont aussi été regroupées pour créer quatre catégories de régimes de travail familiaux. Ces catégories ont été à l'origine des principales différences notées dans les régimes de travail entre les familles avec enfants et les familles sans enfants. Outre celle des familles ayant de longues heures de travail, les catégories comprenaient les familles dont les deux adultes avaient constamment un horaire type, les familles dont un parent effectuait un faible nombre d'heures et, l'autre, avait au moins un horaire type, et tous les autres régimes de travail familiaux comportant un nombre d'heures inférieur à un horaire type (tableau 3).

Les familles avec enfants et les familles sans enfants affichaient des différences substantielles dans les régimes de travail. Par exemple, 14 % des familles avec enfants effectuaient de longues heures de travail,

Tableau 3 Régimes de travail à long terme des familles avec ou sans enfants

	Avec enfants ¹	Sans enfants ²
	%	
Familles avec de longues heures	13,9	20,5
Constamment des couples types	13,8	21,1
Un faible et l'autre au moins type	51,2	41,4
Autre (engagement plus faible sur le marché du travail)	21,1	17,0

1. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant deux conjoints et au moins un enfant de moins de 18 ans.

2. Les poids des familles sans enfants ont été modifiés pour prendre en compte les différences d'âge avec les familles ayant des enfants.

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

comparativement à 20 % de celles sans enfants. Par ailleurs, même si 21 % des familles sans enfants avaient constamment un horaire type, seulement 14 % des familles avec enfants étaient dans la même situation. Enfin, 51 % de toutes les familles avec enfants appartenaient à la catégorie comprenant une personne effectuant un faible nombre d'heures et une personne ayant au moins un horaire type, comparativement à 41 % des familles sans enfants, ce qui laisse entendre que le modèle selon lequel un parent a plus de temps disponible pour des fins autres que le travail est commun chez les familles avec enfants⁷.

Longues heures de travail et présence d'enfants

Si les longues heures de travail ont des répercussions particulières sur le bien-être des familles avec enfants, il peut exister une association négative entre les longues heures de travail et la présence d'enfants. Alors que le nombre moyen d'enfants de moins de 18 ans était virtuellement identique peu importe le régime de travail familial (tableau 4), des différences étaient évidentes dans la proportion des familles avec de jeunes enfants (moins de 6 ans). Plus d'enfants d'âge préscolaire étaient dans des familles avec des régimes de travail moins intenses (15 % à 17 %) que dans des familles avec de longues heures (9 %) ou des heures constamment types (11 %).

Tableau 4 Présence des enfants par régime de travail familial¹

	Total	Nombre moyen d'enfants	Avec enfants d'âge pré-scolaire ²
	%		
Tous les régimes de travail familiaux	100,0	1,7	14,2
Familles avec de longues heures	13,9	1,7	9,3
Constamment des couples types	13,8	1,7	11,2
Un faible et l'autre au moins type	51,2	1,7	15,4
Autre (engagement plus faible sur le marché du travail)	21,1	1,8	16,5

1. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant un chef de famille, un conjoint et au moins un enfant de moins de 18 ans. Les poids des familles sans enfants ont été modifiés pour prendre en compte les différences d'âge avec les familles ayant des enfants.

2. Enfants de moins de 6 ans à la fin de la période de 5 ans.

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

Étant donné que la présence d'enfants peut-être liée à d'autres caractéristiques familiales ou personnelles, on a procédé à une série de régressions pour vérifier la robustesse de l'association entre la présence d'enfants (y compris de jeunes enfants) et les longues heures de travail de la famille. La présence d'enfants et de jeunes enfants était associée de façon négative à de longues heures de travail lorsque les caractéristiques démographiques étaient prises en compte. La présence d'enfants, mais pas de jeunes enfants, était associée de façon négative au fait d'avoir constamment un horaire type (voir *Enfants et régimes de travail familiaux*). Ces résultats soulèvent la possibilité que les familles avec enfants soient moins susceptibles de choisir des situations qui les exposent à de longues heures de travail et à des problèmes de manque de temps. Cela laisse aussi entendre que les familles ayant de jeunes enfants sont particulièrement réfractaires aux longues heures de travail.

Enfants et régimes de travail familiaux

Afin de veiller à ce que l'association entre les régimes de travail et la présence d'enfants ne soit pas attribuable à d'autres caractéristiques personnelles ou familiales, une régression a été conçue pour contrôler les caractéristiques démographiques pouvant avoir des répercussions sur les régimes de travail — un modèle logit multinomial pour déterminer la probabilité d'appartenir à l'une des quatre catégories de régimes de travail familiaux. L'objectif consistait à déterminer si la relation entre la présence d'enfants et certains régimes de travail familiaux persistait lorsque toutes les caractéristiques démographiques étaient prises en compte (tableau 5).

La présence d'enfants était corrélée négativement à la probabilité d'appartenir à une famille ayant constamment un horaire type ou à une famille ayant de longues heures de travail. Toutefois, après l'ajout au modèle d'une variable nominale indiquant la présence de jeunes enfants, les deux variables des enfants étaient associées de façon négative à la probabilité d'appartenir à une famille ayant constamment un horaire type ou de longues heures de travail, mais la présence de jeunes enfants était corrélée de façon négative uniquement aux longues heures de travail. Ces résultats confirment que les familles peuvent préférer un moins grand nombre d'heures au travail en présence d'enfants, particulièrement des jeunes enfants, même une fois les caractéristiques démographiques et de la famille prises en compte.

Tableau 5 Association entre la présence d'enfants et les régimes de travail familiaux

	Enfants présents			Jeunes enfants présents		
	Plus faible engagement	Constamment type	Longues heures familiales	Plus faible engagement	Constamment type	Longues heures familiales
	coefficient					
Constant	-1,684**	-0,406	-0,205	-1,684**	-0,406	-0,206
Présence d'enfants	0,029	-0,648**	-0,610**	0,008	-0,631**	-0,552**
Présence de jeunes enfants	0,153	-0,124	-0,483**
Témoins démographiques ¹	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Témoins de panel	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

** statistiquement significatif au niveau de 5 % ou mieux

1. La région de résidence, l'âge, le statut d'immigrant et le niveau de scolarité.

Note : La catégorie de référence est un parent avec de faibles heures et au moins un parent type. « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

Longues heures de travail et bien-être de la famille

On soutient souvent que les longues heures de travail sont liées à des effets négatifs sur le bien-être, particulièrement pour les familles avec enfants. On peut examiner l'association entre le bien-être et les heures de travail en évaluant la relation entre les longues heures de travail de la famille et divers indicateurs statistiques, et en déterminant si ces indicateurs ont tendance à être plus importants lorsque l'on s'occupe uniquement des familles avec enfants.

Le lien entre les heures de travail et les gains de la famille constitue un bon point de départ. La question du temps et de l'argent est cruciale pour les familles en général, et pour les familles avec enfants en particulier. Par exemple, les parents ayant un revenu plus élevé peuvent compenser leur manque de temps par de l'ar-

gent, au moins en partie, grâce au recours à des gardiennes d'enfants ou des aides domestiques (Burton et Phipps, 2007). Autrement dit, si les familles qui ont de longues heures de travail tirent des gains plus élevés de leurs plus longues heures de travail, les conséquences sur le bien-être d'une charge de travail plus grande peuvent être plus faibles.

Parmi les familles avec enfants, celles travaillant de longues heures ont gagné beaucoup moins d'argent en moyenne que les familles ayant constamment un horaire type, même si elles ont travaillé 600 heures (ou 15 %) de plus — 86 500 \$ par année en moyenne, comparativement à 97 700 \$ (tableau 6). La différence était encore plus importante au 25^e centile, les familles effectuant de longues heures gagnant 17 200 \$ de moins. Au 75^e centile, toutefois, les niveaux des gains étaient similaires⁸.

Tableau 6 Gains par régime de travail familial

	Heures familiales annuelles	Gains familiaux annuels			
		Moyenne	25 ^e centile	Médiane	75 ^e centile
	heurs	2007 \$			
Familles avec enfants¹					
Tous les régimes de travail	3 300	73 600	42 400	69 000	97 500
Familles avec de longues heures	4 500	86 500	52 900	82 800	118 200
Couples constamment types	3 900	97 700	70 100	94 000	120 500
Un faible, l'autre au moins type	3 300	74 400	47 200	69 600	94 700
Autre (plus faible engagement sur le marché du travail)	2 100	47 100	18 400	40 900	64 800
Familles sans enfants²					
Tous les régimes de travail	3 500	73 800	48 800	71 300	95 400
Familles avec de longues heures	4 500	90 500	64 100	88 100	112 900
Couples constamment types	3 900	85 900	64 300	83 500	106 300
Un faible, l'autre au moins type	3 400	72 100	50 400	68 200	87 700
Autre (plus faible engagement sur le marché du travail)	2 000	42 700	15 200	38 800	61 500

1. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant deux conjoints et au moins un enfant de moins de 18 ans.

2. Les poids des familles sans enfants ont été modifiés pour prendre en compte les différences d'âge avec les familles ayant des enfants.

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

On n'a pas noté de telles différences dans les niveaux de gains chez les familles sans enfants, même si des différences similaires ont été trouvées dans les heures moyennes selon les différents régimes de travail familiaux. À première vue, le fait que les gains moins élevés des parents avec le plus d'heures étaient comparables à ceux qui travaillaient constamment des heures types apparaît contre-intuitif. Cependant, certains parents peuvent avoir été contraints de travailler de longues heures afin de maintenir un niveau de vie minimum, de sorte qu'ils ne pouvaient pas se permettre de réduire leurs heures. De telles constatations laissent entendre que les familles avec enfants travaillant de longues heures n'ont pas nécessai-

rement les ressources additionnelles leur permettant de faire face aux problèmes d'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

D'autres indicateurs peuvent aussi être utilisés pour examiner la relation entre de longues heures et le bien-être. Les caractéristiques de l'emploi et de la profession, plus particulièrement, peuvent être liées aux différences dans le temps de travail et sont susceptibles de révéler des renseignements concernant le bien-être des familles (Heisz et LaRochelleCôté, 2006 et 2007). Les différences entre les familles avec (et sans) enfants, selon les divers régimes de travail familiaux, pourraient par conséquent révéler plus de choses au sujet des préférences des familles avec enfants et, par

extension, sur leur état de bien-être⁹. Étant donné que les renseignements sur l'emploi étaient disponibles uniquement pour le moment où les personnes étaient occupées, seules les trois premières catégories de régimes de travail ont été examinées : familles ayant de longues heures de travail, familles ayant constamment un horaire type et familles comptant un parent ayant un faible nombre d'heures de travail et un parent ayant au moins un horaire type (tableau 7).

De nombreux analystes utilisent des indicateurs de la qualité des emplois pour classer les emplois comme bons ou mauvais. Les bons emplois ont tendance à avoir de meilleurs régimes de pension et une meilleure couverture syndicale et sont plus susceptibles de se retrouver dans de grandes entreprises. De façon plus particulière, les bons emplois ont aussi tendance à être liés à des heures de travail stables à temps plein, et les mauvais emplois, à des conditions de travail plus « instables » (Gunderson et Riddell, 2000). En général, les familles avec enfants et celles sans enfants ne différaient pas de façon significative du point de vue des indicateurs de la qualité de l'emploi. Toutefois, les pères des familles travaillant de longues heures avaient tendance à être plus syndiqués que leurs homologues sans enfants. Étant donné que les emplois syndiqués ont tendance à comporter plus de sécurité et à être liés à des horaires plus prévisibles, cela peut indiquer que, compte tenu des longues heures de travail, les familles avec enfants sont davantage à la recherche de sécurité et de stabilité. Cela laisse entendre en outre que les parents peuvent tenter de réduire les effets négatifs des longues heures de travail sur leurs familles.

Tableau 7 Indicateurs de la qualité de l'emploi par régime de travail familial

	Familles avec enfants ¹			Familles sans enfants ²		
	Longues heures familiales	Constamment type	Un faible, un au moins type	Longues heures familiales	Constamment type	Un faible, un au moins type
	%					
Couverture syndicale³						
Hommes	24,8	38,2	28,1	16,6	44,4	29,7
Femmes	30,0	36,1	29,2	26,5	40,9	26,5
Protection en matière de pension³						
Hommes	43,2	63,8	47,8	40,2	63,0	47,9
Femmes	46,5	61,7	37,1	47,0	60,0	39,2
Taille de l'entreprise^{3,4}						
Hommes						
Moins de 100 employés	55,9	32,6	45,1	53,0	29,2	48,4
100 à 499 employés	11,1	13,1	12,6	11,4	11,3	11,1
500 employés ou plus	29,9	51,9	39,1	33,9	56,4	37,5
Femmes						
Moins de 100 employés	50,0	33,2	48,9	44,8	30,5	46,2
100 à 499 employés	14,3	12,0	11,8	20,3	13,9	15,2
500 employés ou plus	33,5	50,6	35,2	33,9	52,2	34,2
Plusieurs emplois à un certain moment						
Hommes	23,0	10,5	18,7	22,1	10,5	19,9
Femmes	24,3	15,2	20,7	22,5	16,1	17,9
Vécu un changement d'emploi						
Hommes	21,3	23,6	28,3	29,3	26,2	29,8
Femmes	24,6	21,9	29,1	27,7	25,6	34,6

1. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant un chef de famille et un conjoint avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

2. Les poids des familles sans enfants ont été modifiés pour prendre en compte les différences d'âge avec les familles ayant des enfants.

3. Basé sur l'emploi principal durant l'année où le plus grand nombre d'heures a été rapporté.

4. Les statistiques sur la taille des entreprises peuvent ne pas correspondre en raison des réponses « inconnu » dans l'EDTR.

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible. Les familles dans lesquelles les deux parents participent au marché du travail sont incluses.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

Les différences ont aussi été examinées selon la profession et le secteur d'activité (tableau 8). Les mères des familles ayant de longues heures de travail étaient plus susceptibles que les autres femmes de travailler dans la fonction publique. Étant donné que les maris dans ces familles consacrent généralement le plus de temps à leur emploi, les mères peuvent compenser les longues heures de travail de leurs maris en travaillant dans des secteurs généralement reconnus pour leurs horaires plus stables, afin qu'un des parents dispose de temps pour s'acquitter de ses responsabilités parentales. Par ailleurs, les parents des familles ayant de longues heures de travail étaient aussi beaucoup plus

susceptibles que les personnes sans enfants d'être des travailleurs autonomes. Dans les familles avec enfants, 31 % des pères et 24 % des mères étaient des travailleurs autonomes, comparativement à seulement 22 % des hommes et 10 % des femmes sans enfants. Étant donné que les travailleurs autonomes ont généralement plus de contrôle sur leurs horaires que les employés rémunérés, cette situation n'est peut-être pas surprenante : les parents qui effectuent de longues heures de travail peuvent avoir besoin de plus de souplesse pour s'acquitter de leurs responsabilités parentales¹⁰.

Tableau 8 Secteur d'activité et profession par régime de travail familial

	Familles avec enfants ¹			Familles sans enfants ²		
	Longues heures familiales	Constamment type	Un faible, un au moins type	Longues heures familiales	Constamment type	Un faible, un au moins type
%						
Secteur d'activité³						
Hommes						
Administration publique	13,9	19,7	14,6	11,2	21,5	14,3
Services commerciaux	13,6	14,0	14,7	14,5	14,2	14,3
Autres services	30,7	25,5	29,0	39,8	22,5	36,0
Production de biens	38,9	37,4	38,4	33,0	35,4	28,8
Femmes						
Administration publique	39,6	35,9	36,2	28,8	38,3	27,3
Services commerciaux	14,9	16,7	15,8	17,1	17,7	19,4
Autres services	26,0	22,1	32,2	33,3	26,1	34,7
Production de biens	15,1	20,1	13,1	17,4	15,2	16,0
Travailleur indépendant³						
Hommes	31,4	7,6	17,8	21,9	7,5	15,9
Femmes	23,5	9,1	13,7	10,4	6,0	6,8
Gestionnaire³						
Hommes	18,2	13,0	15,0	26,2	13,0	13,7
Femmes	12,4	13,6	6,6	15,3	6,0	9,6

1. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant un chef de famille et un conjoint avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

2. Les poids des familles sans enfants ont été modifiés pour prendre en compte les différences d'âge avec les familles ayant des enfants.

3. Basé sur l'emploi principal durant l'année où le plus grand nombre d'heures a été rapporté.

Note : Seulement les familles dont les deux parents sont sur le marché du travail. « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

Les mères des familles ayant constamment un horaire type étaient beaucoup plus susceptibles que les autres femmes d'occuper des postes de gestionnaires. Cela n'est pas très étonnant, étant donné que le travail selon un horaire type comporte quand même un nombre important d'heures, ce qui signifie que ces mères sont peut-être plus susceptibles d'avoir besoin (ou de choisir) d'effectuer des heures pour des raisons professionnelles¹¹.

Les résultats laissent entendre que les parents qui travaillent de longues heures peuvent réagir à la présence des enfants en faisant des choix différents pour réduire les répercussions des longues heures de travail sur le bien-être de la famille. Afin de vérifier cette hypothèse, l'élaboration d'une stratégie empirique a été nécessaire pour déterminer si les longues heures de travail avaient des répercussions différentes ou non sur le bien-être des parents. Même si l'EDTR ne fournit pas beaucoup de données sur le bien-être des familles, elle

comporte des questions concernant le niveau général de stress perçu. Cette mesure n'est pas parfaite, étant donné que le stress peut être causé par de nombreux facteurs qui ne sont pas nécessairement liés aux heures de travail. Par ailleurs, la direction du rapport de causalité n'est pas toujours évidente, les heures de travail pouvant causer du stress, mais le stress pouvant également avoir des répercussions sur les heures de travail. Au mieux, on peut élaborer une mesure familiale du stress, à partir des renseignements sur les niveaux de stress individuels et en supposant qu'une mesure du stress au niveau de la famille constitue une bonne approximation du bien-être de ces dernières¹². Parmi les mesures utilisées figurait la proportion de familles dans lesquelles les deux parents déclaraient au moins un épisode de stress au cours de la période (tableau 9)¹³. Comme il fallait s'y attendre, les familles ayant de longues heures de travail avaient des niveaux de stress significativement plus élevés (28 %) que les couples ayant constamment un horaire type (17 %) et

Tableau 9 Familles dont les deux conjoints ont vécu au moins un épisode de stress

	Toutes les familles	Familles avec enfants ²	Familles sans enfants ¹
	%		
Familles avec de longues heures	28,1*	28,6	27,6*
Couples constamment types (réf.)	17,1	22,4	12,5
Un faible, un au moins type	21,6	23,3	18,9

* statistiquement significatif au niveau de 10 % ou mieux

1. Les poids des familles sans enfants ont été modifiés pour prendre en compte les différences d'âge avec les familles ayant des enfants.

2. Les « familles avec enfants » font références à celles comprenant deux conjoints et au moins un enfant de moins de 18 ans.

Note : « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

plus que les familles avec une personne ayant un faible nombre heures et une autre ayant au moins un horaire type (22 %), même si cette dernière différence n'était pas significative.

Toutefois, le tableau était différent lorsque les niveaux de stress de la famille étaient examinés séparément pour les familles avec enfants et les familles sans enfants. Même si les familles ayant de longues heures de travail ont déclaré des niveaux relativement élevés de stress, y compris en l'absence d'enfants, les familles avec enfants ayant constamment un horaire type étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer des niveaux plus élevés de stress que celles sans enfants (22 % comparativement à 13 %), ce qui laisse entendre que les familles avec enfants ayant constamment un horaire type, qui consacrent aussi un nombre important d'heures au travail, ont leurs propres problèmes de bien-être.

Étant donné que les niveaux de stress peuvent aussi être liés à d'autres caractéristiques démographiques et de l'emploi, la robustesse de l'association entre le stress et les conditions de travail de la famille a été vérifiée au moyen de régressions incluant une variable nominale pour tenir compte de la présence d'enfants et en utilisant les familles ayant constamment un horaire type comme groupe de référence. Encore une fois, les familles ayant de longues heures de travail étaient beau-

coup plus susceptibles d'être stressées que les familles ayant constamment un horaire type (tableau 10). Les familles dans le groupe comptant un faible nombre d'heures et au moins un horaire type étaient aussi plus susceptibles d'être stressées que les familles ayant constamment un horaire type, mais dans une proportion moins significative.

Après l'ajout d'une variable nominale pour tenir compte des interactions entre les enfants et les régimes de travail familiaux, les deux coefficients liés aux régimes de travail sont demeurés positifs et significatifs, particulièrement dans le cas des familles ayant de longues heures de travail, ce qui montre que ces familles ont connu davantage de stress que les familles ayant constamment un horaire type. Toutefois, le coefficient lié à la variable nominale représentant la présence d'enfants dans les familles formant toujours une catégorie type était positif ce qui indique que ces familles avaient tendance à déclarer des niveaux significativement plus élevés de stress que celles sans enfants. Par ailleurs, les coefficients de l'interaction des enfants des familles comptant une personne effectuant un faible nombre d'heures et une personne ayant au moins un horaire type et des familles ayant de longues heures de travail n'étaient pas significatifs, ce qui signifie que la présence d'enfants ne semble pas être associée à des niveaux plus élevés de stress dans ces familles. Tous les coefficients sont demeurés les mêmes lorsque les caractéristiques démographiques ont été prises en compte, mais la signification du coefficient lié aux longues heures de travail a diminué lorsque les caractéristiques de l'emploi ont été prises en compte, ce qui laisse entendre qu'au moins une partie du stress que connaissent les familles travaillant de longues heures pourrait être attribuable à des facteurs liés à l'emploi.

Les résultats laissent entendre que les familles ayant de longues heures connaissent généralement des niveaux plus élevés de stress, peu importe les circonstances. Les familles ayant constamment un horaire type réagissaient à la présence d'enfants puisque ceux-ci avaient tendance à déclarer des niveaux plus faibles de stress que les familles ayant de longues heures de travail lorsqu'il n'y a pas d'enfant, mais rapportant des niveaux similaires à ceux des autres types de familles en présence d'enfants.

Ceci étant dit, une mise en garde s'impose en ce qui concerne ces résultats. Les parents qui travaillent de longues heures peuvent faire face à des problèmes de bien-être dont les niveaux de stress ne rendent pas nécessairement compte. Lorsque les heures de travail

Tableau 10 Association ente les régimes de travail familiaux et le stress

	Excluant la présence des enfants	Incluant la présence des enfants		
		Global	Témoins démographiques	Témoins démographiques et d'emplois
		coefficient		
Constant	0,126**	0,073	0,114**	0,069
Régime de travail¹				
Un faible, au moins un type	0,046*	0,068*	0,067	0,082*
Longues heures familiales	0,108**	0,152**	0,156**	0,129*
Régimes de travail avec enfants				
Heures types	...	0,108**	0,107**	0,102**
Un faible, un au moins un type	...	-0,064	-0,063	-0,069
Longues heures familiales	...	-0,095	-0,100	-0,082
Témoins démographiques ²	Non	Non	Oui	Oui
Témoins de l'emploi ³	Non	Non	Non	Oui
Témoins de panel	Oui	Oui	Oui	Oui

* statistiquement significatif au niveau de 10 %

** statistiquement significatif au niveau de 5 % ou mieux

1. La catégorie de référence est celle où les familles ont constamment deux parents types.

2. La région de résidence, l'âge, le statut d'immigrant et le niveau de scolarité.

3. Le secteur d'activité, la gestion et le travail autonome nominal, les indicateurs de la qualité de l'emploi (la pension, le syndicat, la taille de l'entreprise) et la rémunération quartile nominale basé sur l'emploi comprenant le plus d'heures sur la période de 5 ans.

Note : Seulement les familles où les deux parents participent au marché du travail. Le stress est défini comme étant les deux parents vivant au moins une période de stress. « Type » inclut les personnes de la catégorie élevé-faible.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, panels longitudinaux, 1996 à 2001, 1999 à 2004 et 2002 à 2007.

sont longues, le stress peut aussi être différent en présence d'enfants et en l'absence d'enfants. De toute évidence, d'autres travaux sont requis pour mieux comprendre les répercussions sur le bien-être des régimes de travail des familles avec enfants. Idéalement, un ensemble plus grand d'indicateurs du bien-être des familles devrait être appliqué à un échantillon relativement important de familles.

Conclusion

Au cours des dernières décennies, les femmes ont accru de façon substantielle leur activité sur le marché du travail. Même si cela comporte de nombreux avantages (revenu familial plus élevé, égalité plus grande entre les hommes et les femmes), cela pose des défis, les familles pouvant trouver plus difficile de concilier les responsabilités professionnelles et familiales,

particulièrement si les deux parents travaillent constamment de longues heures, année après année. Le présent document porte sur les régimes de travail des familles sur une période de cinq ans. Les familles ont été regroupées en quatre catégories de régimes de travail : familles ayant de longues heures de travail; familles comptant deux adultes ayant constamment un horaire type; familles dans lesquelles un parent a un faible nombre d'heures et l'autre, constamment au moins un horaire type et d'autres régimes (avec moins d'heures familiales). Les familles ayant de longues heures de travail comptaient au moins un adulte ayant des heures de travail particulièrement longues (au moins une fois au-dessus de 2 300 heures sans jamais aller en deçà de 1 500 heures) et un autre ayant constamment un horaire type (toujours entre 1 500 et 2 300 heures ou l'équivalent). Cette définition est justifiée par le fait que les membres de ces familles ont affiché une tendance accrue à avoir des niveaux plus élevés de stress et étaient par conséquent susceptibles de faire face à un plus grand nombre de défis au chapitre de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Des différences significatives dans les régimes de travail ont été déterminées entre les familles avec enfants et celles sans enfants. Par exemple, 14 % des familles ayant des enfants de moins de 18 ans appartenaient au groupe ayant de longues heures de travail, comparativement à 20 % des familles sans enfants. Par ailleurs, les familles avec enfants étaient beaucoup plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des familles dans lesquelles un parent effectuait un faible nombre d'heures et l'autre avait au moins un horaire type (51 %, comparativement à 41 %

pour les familles sans enfants) et moins susceptibles de compter deux parents ayant constamment un horaire type (14 %, comparativement à 21 %). Les longues heures de travail comportaient aussi une association négative avec la présence de jeunes enfants dans la famille.

Les familles avec enfants ont peut-être des régimes de travail différents en raison des répercussions des longues heures sur le bien-être. Le présent document examine les caractéristiques des familles ayant de longues heures de travail et tente de déterminer si ces caractéristiques diffèrent par rapport à celles des familles sans enfants. Les familles dont les parents travaillent de longues heures avaient une moins bonne situation financière que celles dont les parents avaient constamment un horaire type, même si elles effectuaient 15 % plus d'heures, une différence qui n'était pas présente dans les familles sans enfants. Les familles avec enfants étaient plus susceptibles d'avoir des emplois syndiqués (pères), plus susceptibles de travailler dans le secteur public (mères) et plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes (les deux), augmentant ainsi la possibilité que leurs longues heures de travail ne soient pas toujours le résultat d'un choix. En outre, dans la perspective de longues heures de travail, elles s'organisaient pour réduire les répercussions négatives.

Cette hypothèse a été vérifiée au moyen d'une mesure du stress dans la famille, définie de la façon suivante : deux adultes déclarant au moins un épisode de stress au cours de la période de cinq ans. Même si les familles ayant de longues heures de travail étaient plus stressées que les autres types de familles, la présence d'enfants ne semblait pas avoir beaucoup de répercussions sur leurs niveaux de stress. La présence d'enfants avait plutôt tendance à avoir des répercussions sur le stress des familles ayant constamment un horaire type. Ce n'est pas nécessairement surprenant. À la marge, l'effet des enfants sur le stress était probablement plus bas parmi les familles travaillant de longues heures puisqu'elles avaient déjà de hauts niveaux de stress.

Perspective

Notes

1. Étant donné que pour une partie importante du panel, il manquait des données pour un an, les résultats sont fondés sur les personnes pour lesquelles on disposait d'au moins cinq ans de données. Dans le cas des personnes pour lesquelles on disposait de données pour les six années, on a utilisé les cinq dernières.
2. Les familles pour lesquelles il manquait des données représentaient environ 15 % de l'échantillon. Les poids ont été ajustés pour s'assurer que les familles qui restent étaient représentatives de l'échantillon original du point de vue de l'âge, de la scolarité, du type de famille et de la région de résidence.
3. L'EDTR recueille aussi des données sur la fréquence de la mauvaise santé, qui n'est pas clairement associée aux longues heures de travail. En fait, la fréquence de la mauvaise santé était plus élevée chez les personnes sous-employées.
4. Les personnes ne travaillant pas avaient aussi tendance à déclarer des niveaux plus élevés de stress dans les catégories de stress plus persistant, ce qui montre que l'absence de travail est aussi une source de stress. Les personnes de la catégorie élevé-faible étaient aussi plus susceptibles de déclarer des niveaux plus élevés de stress lorsque des fréquences de deux ans ou moins étaient utilisées. Toutefois, aucune de ces catégories n'affichait les niveaux de stress uniformément plus élevés des personnes ayant de longues heures de travail.
5. Étant donné que les familles avec enfants ont tendance à être beaucoup plus jeunes que les familles sans enfants, les poids des familles sans enfants ont été rajustés en augmentant le poids des familles plus jeunes sans enfants et en réduisant le poids des familles plus âgées sans enfants, afin que les deux types de familles comportent les mêmes répartitions d'âge.
6. Les femmes constituent la grande majorité des conjointes avec de faibles heures dans les familles des catégories 6 et 7 du tableau 2.
7. Cela ne signifie pas que les familles des autres catégories n'ont pas leurs propres problèmes d'équilibre entre le travail et la vie personnelle. La question devrait plutôt être abordée du point de vue du temps disponible, qui est particulièrement rare dans le cas des familles qui passent beaucoup de temps au travail.
8. Les chiffres sont exprimés en dollars de 2007.
9. Toutes les caractéristiques d'emploi sont fondées sur l'emploi principal occupé pendant l'année comportant le plus grand nombre d'heures (ou, si le même nombre d'heures est déclaré pour plus d'une année, l'emploi comportant les gains les plus élevés).
10. La plus grande proportion des travailleurs autonomes parmi les parents travaillant de longues heures peut également expliquer pourquoi ils gagnent moins que ceux qui travaillent des heures constamment types, puisque les travailleurs autonomes gagnent en moyenne moins que les employés.

11. Les caractéristiques démographiques ont aussi été examinées, mais comme il n'y a pas de différences significatives entre les deux types de familles, les possibilités étaient donc faibles d'en apprendre beaucoup sur les différences au chapitre du bien-être.
12. L'accent est mis sur les familles comptant deux adultes au travail, afin de ne pas considérer le stress causé par le manque de travail.
13. Des résultats similaires ont été obtenus lorsque le stress de la famille a été défini comme correspondant à la proportion combinée de familles comptant deux parents et déclarant au moins deux épisodes de stress.

■ Documents consultés

- ANDERSON, Patricia M., Kristin F. BUTCHER et Phillip B. LEVINE. 2003. « Maternal Employment and Overweight Children », *Journal of Health Economics*, mai, vol. 22, n° 3. p. 477 à 504.
- BLUESTONE, Barry, et Stephen ROSE. 1997. « Overworked and Underemployed: Unravelling an Economic Enigma », *The American Prospect*, vol. 8, n° 31, mars, 11 p.
- BOLGER, Niall, Anita DeLONGIS, Ronald C. KESSLER et Elaine WETHINGTON. 1989. « The Contagion of Stress Across Multiple Roles », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, n° 1, février, p. 175 à 183, <http://www.jstor.org/sici?sici=0022-2445%28198902%2951%3A1%3C175%3ATCOSAM%3E2.0.CO%3B2-2> (consulté le 22 juillet 2009).
- BURTON, Peter, et Shelley PHIPPS. 2007. « Families, Time and Money in Canada, Germany, Sweden, the United Kingdom and the United States », *Review of Income and Wealth*, série 53, n° 3, septembre, p. 460 à 483, <http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/118503373/PDFSTART> (consulté le 22 juillet 2009).
- CURTIS, Lori et Shelley PHIPPS, 2000. *Economic Resources and Children's Health and Success at School: An Analysis with the NLSCY*, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, W-01-I-4E, Série de documents de travail, n° de catalogue MP32-28/01-1-4E-IN, Ottawa, résumé en français, 37 p., <http://www.servicecanada.gc.ca/eng/cs/sp/sdc/pkrf/publications/research/2000-000177/SP-459-10-01E.pdf> (consulté le 22 juillet 2009).
- GUNDERSON, Morley et W. Craig RIDDELL. 2000. « The changing nature of work: implications for public policy », *Adapting public policy to a labour market in transition*, William C. Riddell et France St-Hilaire éditeurs, Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), Montréal, chapitre 1, p. 1 à 37, http://books.google.ca/books?id=DwLB_SFwQkIC&printsec=frontcover&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false (consulté le 22 juillet 2009).
- HÉBERT, Benoît-Paul, et Alex GREY. 2006. « Time-Related Stress: Incidence and Risk Factors », *Horizons*, vol. 8, n° 3, avril, Projet de recherche sur les politiques, Ottawa, p.14 à 18, http://www.policyresearch.gc.ca/doclib/HOR_v8N3_200604_e.pdf (consulté le 22 juillet 2009).
- HEISZ, Andrew, et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ. 2007. *Comprendre les différences régionales dans les heures de travail*, n° 11F0019MIE au catalogue de Statistique Canada, janvier, « Direction des études analytiques : document de recherche », n° 293, 51 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007293-fra.pdf> (consulté le 22 juillet 2009).
- HEISZ, Andrew, et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ. 2006. *Instabilité des heures de travail au Canada*, n° 11F0019MIE au catalogue de Statistique Canada, mars, « Direction des études analytiques : document de recherche », n° 278, 42 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2006278-fra.pdf> (consulté le 22 juillet 2009).
- HIGGINS, Chris, Richard IVEY et Linda DUXBURY. 2002. *Enquête nationale sur le conflit entre le travail et la vie personnelle (2001) : Rapport 1*, rapport préparé pour la Division de la santé des collectivités, Santé Canada, Ottawa. 111 p., http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/work-travail/pdf/rprt_1_f.pdf (consulté le 22 juillet 2009).
- MACDONALD, Martha, Shelley PHIPPS et Linda LETHBRIDGE. 2005. « Taking its Toll: Implications of Paid and Unpaid Work: Responsibilities for Women's well-being », *Feminist Economics*, vol.11, n° 1, mars, p. 64 à 94, http://pdfserve.informaworld.com/728282_713735073.pdf (consulté le 22 juillet 2009).
- MARSHALL, Katherine. 2009. « La semaine de travail de la famille », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 4, avril, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 5 à 15, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2009104-fra.pdf> (consulté le 22 juillet 2009).
- WILKINS, Kathryn et Marie P. BEAUDET. 1998. « Le stress au travail et la santé », *Rapports sur la santé*, vol. 10, n° 3, hiver, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 49 à 66, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/82-003/archive/1998/4140-fra.pdf> (consulté le 22 juillet 2009).